

Le tourisme au Burundi: état des lieux, réglementation, degré d'ouverture, contraintes/défis, perspectives, atouts et enjeux

Par

Pierre Claver HAKIZINDAVYI

0. Introduction

- Aujourd'hui le tourisme constitue un secteur plus important et plus dynamique de l'économie mondiale. A la fin de 2007, le tourisme comptait pour plus de **10,3%** du PIB mondial.
- C'est secteur à forte intensité de ressources humaines. D'après les données disponibles, ce secteur crée plus de **230 millions** d'emplois directs ou indirects. Ce qui représente environ 8% de la main d'œuvre mondiale.
- L'Afrique enregistre depuis 2007 une croissance moyenne des recettes d'au moins **7 %** par an;
- Aussi, le tourisme est devenu une activité très dynamique dans certains pays limitrophes du Burundi. C'est le cas du Rwanda, qui en 2009 a réalisé **175 millions** de dollars américains.

- Une étude publiée par l'Organisation Mondiale du Tourisme prévoit **47 millions** de touristes qui choisiront la destination africaine cette année.
- **Au Burundi**, bien que la fiabilité des données statistiques sur le tourisme laisse à désirer, on observe une reprise timide du mouvement des touristes.
- Le tourisme classé parmi les secteurs prioritaires est fortement libéralisé eu égard aux engagements du Burundi à l'OMC
- C'est un secteur qui est entrain de s'organiser au niveau local notamment par la résolution progressive de certains problèmes

1. Etat des lieux

- Faible capacité d'accueil des touristes: au moment où les 20 géants groupes d'hôtels du monde Florent plus de **2.740.241** chambres (données de fin 2007), le Burundi n'enregistre qu'à peu près **750** chambres à Bujumbura et **700** à l'intérieur du pays.
- Au Rwanda, pays voisin, en 2003, la capacité d'accueil était de **651** chambres. Fin 2009, le pays avait atteint plus de **4.500** chambres suite à une vaste campagne de promotion du secteur.
- On observe au Burundi une multiplication des agences de voyage et une naissance de l'activité des tours opérateurs

Question.....

- Comment prétendre être compétitif et capter la croissance des mouvements des touristes en destination de l'Afrique sans infrastructures suffisantes répondant aux normes de qualité ?

Conséquences.....

- les conférences régionales initialement prévues pour le Burundi sont transférées ailleurs

Etats des lieux (suite)

- secteur encore embryonnaire et réglementation en cours de préparation (loi cadre et textes d'application)
- Peu d'infrastructures répondant aux normes internationales
- inexistence d'école professionnelle et insuffisance du personnel qualifié
- Stratégie nationale pour le développement du tourisme durable en cours de préparation
- Normes de classification EAC adoptés par les pays membres non encore redéployés au niveau du Burundi

2. Réglementation et degré d'ouverture

- Il s'agit d'un secteur qui souffre d'un manque de réglementation spécifique, claire et actualisée
- Heureusement, le Ministère en charge du tourisme est en cours de préparation des textes ci-après:

- ✓ Loi-cadre du tourisme

- ✓ Les textes d'application concernant notamment les établissements d'hébergement, les restaurants, les agences de voyage, les tous opérateurs, le métier de guidage, les licences d'exploitation pour chaque type d'activité;

A ce niveau, il est important de garder à l'esprit les engagements à l'OMC, saisir toute opportunité possible notamment la clarification du mode 4

Degré d'ouverture: libéralisation totale

- De part les engagements du Burundi à l'OMC, le tourisme est un secteur totalement libéralisé.
- En effet, à l'exception du 4^{ème} mode qui est **non consolidé sauf pour les hauts cadres spécialisés**, tous les autres modes de fourniture des services n'ont aucunes restrictions (**Néant**)
- Il s'agit des engagements dans les services ci-après:
 - Hôtellerie et restauration
 - Agences de voyage et d'organisation
 - Services de guide touristique

Exemples d'ouverture pour chaque mode de fourniture

- ❑ Pour le Transfrontalier et la Consommation à l'étranger (Modes 1 et 2): c'est une évidence, les touristes viennent et consomment les services
- ❑ Présence commerciale (mode 3): des hôtels et agences de voyages détenus par les étrangers sont opérationnels et dernièrement Novotel vient d'être acheté par un groupe étranger
- ❑ Présence des personnes physiques (mouvement des personnes mode 4: non seulement certaines entreprises sont dirigées par des étrangers mais aussi des entreprises à capitaux locaux font appel à certains employés au niveau sous région

Face à cette situation, que faire?

- ❑ Bien affiner la réglementation interne tout en se rassurant des mesures prudentielles notamment:
 - ✓ le respect des valeurs culturelles du pays (ex: cas du tourisme sexuel à exclure sur la liste des services touristiques éligibles: faire appel à la clause de sauvegarde en cas de besoin);
 - ✓ construction d'établissement touristique subordonnée par à une étude d'impact environnemental; etc.
- ❑ Exploiter le **4^{ème} mode** de fourniture et insérer dans la réglementation en cours de préparation, des limitations en mode 4 et aux activités des Tours Opérateurs qui ne sont pas citées dans la liste originelle des engagements.

3. Contraintes/défis et perspectives

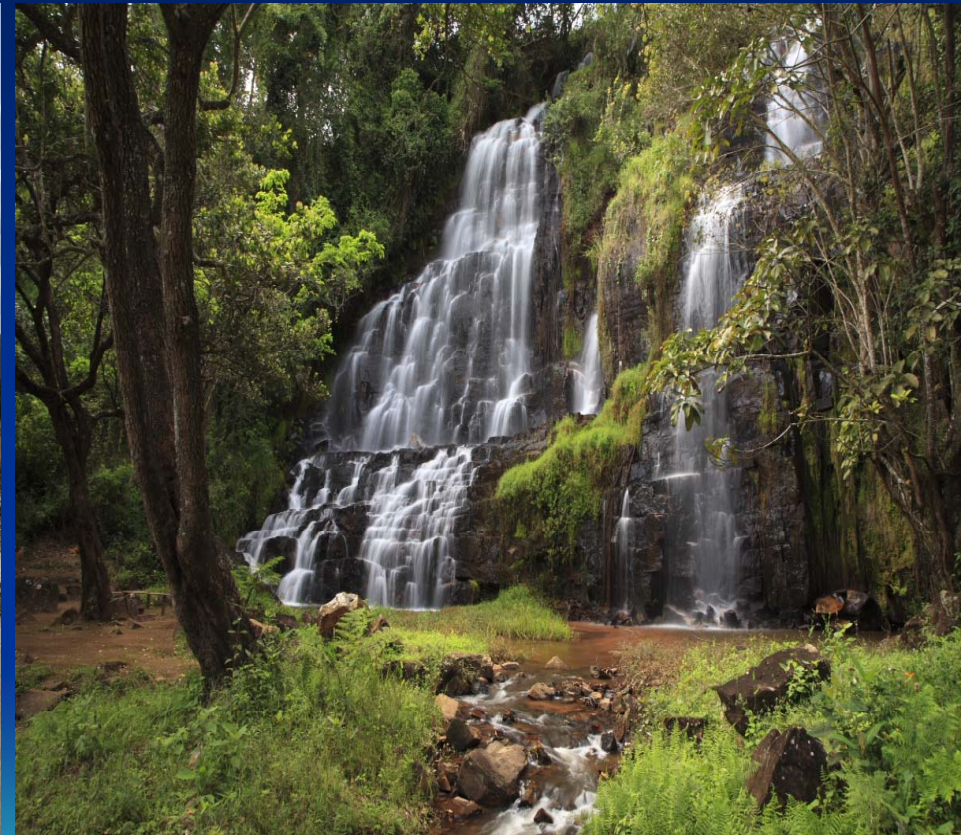
- Faibles facilités dans l'octroi de visas
- Longue distance à partir des principaux pays émetteurs de touristes et non développement technologique, faible accès à l'information et modes de paiement rudimentaires
- **Néanmoins, pour améliorer la situation, les actions prioritaires ci-après sont à mener:**
 - ✓ Finaliser la réglementation et la stratégie nationale;
 - ✓ diversifier les produits touristiques
 - ✓ faciliter les touristes (disponibilité des info, visa, etc.)
 - ✓ Mise en application des mesures prises pour alléger la fiscalité appliquée au secteur;
 - ✓ investir dans la formation hôtelière et touristique (école et renforcement des capacités).

4. Atouts touristiques du Burundi

- **Attractions naturelles:** l'hospitalité du peuple burundais, climat doux, paysages naturelles, parcs nationaux, multiples rivières à méandres, réserves naturelles, le Lac Tanganyika, lacs du nord, chutes de Karera, failles de Nyakazu, les eaux thermales, anciens enclos royaux à travers le pays, etc.
- **Attractions historiques:** Mausolé du Prince Louis Rwagasore, la Source la plus méridionale du Nil et Pyramide de Rutovu, Site de signature de traité de Kiganda, les tombeaux des rois, pierre Livingstone et Stanley, etc.
- **Attractions culturelles:** les Musées Vivants, tambourinaires, les danseurs « Intore », les danseurs « agasimbo », les sanctuaires du culte traditionnel, etc.

Quelques atouts touristiques en images

Pyramide et source du Nil à Rutovu Chutes de Karera (Rutana)



Parc de la Rusizi (Buja)



Parc de Muyinga



- Plantation de thé (Teza)
- Une des montagnes



Tourisme culturel

Tambourinaires

Intore de Kirundo



Lac Tanganyika & Lac aux oiseaux



Quelques plages aménagées du pays



Les touristes en visite au Burundi (photo sur le lac)



5. Enjeux pour le Burundi: « connaître le passé et comprendre le présent pour mieux préparer la suite »

- Engagements du Burundi à l'OMC, sont à mon avis largement suffisants. Comme offre au niveau du commerce des services, mettre en tête de liste les services où il y a eu une libéralisation autonome
- Ces engagements **auraient** été pris sans une large consultation nationale; d'où il faut désormais privilégier, la consultation nationale et le partenariat actif public-privé. Le secteur privé doit impérativement être associé car, c'est lui qui vit au quotidien les succès et les problèmes

Enjeux pour le Burundi (suite)

- Le Burundi doit faire un grand effort au niveau de la réglementation de chaque secteur ou sous secteur du commerce de services car il s'agit d'une des façons de corriger certaines erreurs par des **mesures prudentielles**
- Les demandes et les offres doivent être discutés dans des ateliers et pas préparées au Bureau uniquement
- Les opérateurs économiques doivent être sensibles à ces négociations qui non seulement engagent notre nation mais aussi influent sur leur business.

Enjeux pour le Burundi (Fin)

- Le meilleur choix « des joueurs » ou plutôt des négociateurs me semble être une question vitale. De la même manière, la représentativité du secteur privé et de la société civile est important voire même obligatoire pour la réussite des négociations

Merci de votre attention!